

UNEP(OCA)/MED IG.1/3/Add.1

15 septembre 1989

FRANCAIS

Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Sixième réunion ordinaire des Parties
contractantes à la Convention pour la
protection de la mer Méditerranée contre
la pollution et aux Protocoles y relatifs

Athènes, 3-6 octobre 1989

PROJET DE PLAN D'ACTION POUR LA CONSERVATION DES TORTUES MARINES
DE MEDITERRANEE: PROGRAMME DES ACTIVITES ET
PROPOSITION DE BUDGET POUR LA MISE EN OEUVRE

INTRODUCTION

Au cours de la réunion d'experts sur les tortues marines de Méditerranée (Nicosie, 4-6 juillet 1989), les experts ont demandé au secrétariat (paragraphe 38 du rapport):

- "d'établir un programme de travaux et un budget pour la réalisation des activités envisagées dans le Plan d'action pour la conservation des tortues marines pour l'exercice biennal 1990/1991. Le document correspondant devrait être soumis aux Parties contractantes à leur réunion prévue pour octobre 1989".

Cette demande a été formulée conformément à l'élément du projet de plan d'action (annexe IV, page 6, chapitre C, articles 32 et 33) consacré à la structure de coordination. Le projet de plan d'action figure sous la cote UNEP(OCA)/MED IG.1/3, annexe.

ACTIVITES

Au cours de la réunion et ainsi qu'il est énoncé dans le projet de plan d'action pour la conservation des tortues marines de Méditerranée, les experts ont exprimé la nécessité de développer des activités dans divers domaines que l'on peut regrouper en six rubriques:

1. Coordination régionale
2. Projets de recherche
3. Campagnes intégrées d'information
4. Assistance à la création d'un réseau d'aires protégées
5. Stage de formation sur les tortues marines
6. Réunion sur les tortues marines
7. Source de financement

1. Coordination régionale

En fonction des activités actuelles menées pour les espèces menacées par l'Unité MED/PNUE et le CAR/ASP et du personnel disponible, il n'est possible, pour le prochain exercice biennal, que de développer en partie les cinq premières rubriques. Si nous tenons à avoir un programme vraiment fructueux, il est nécessaire de recruter un fonctionnaire à temps partiel (6 mois).

La fonction principale du mécanisme de coordination (et du fonctionnaire à temps partiel) en ce qui concerne les tortues marines devrait consister à:

- rassembler et évaluer les données au niveau méditerranéen;
- préparer des inventaires des aires protégées existantes et potentielles pour les tortues marines;
- contribuer à la mise en place d'un réseau méditerranéen d'aires protégées pour les tortues marines;
- préparer un programme des activités et des propositions de financement pour les réunions des Parties contractantes;
- contribuer à la diffusion et à l'échange d'informations;
- aider et/ou organiser des réunions d'experts sur les sujets spécifiques se rapportant aux tortues marines, ainsi que des stages de formation.

Les travaux complémentaires menés par d'autres organisations internationales et visant les mêmes objectifs devraient être encouragés, en assurant leur coordination et en évitant d'éventuels recouvrements des efforts.

Coût estimatif: 25.000 dollars E.U./an (6 m/m) pour l'exercice biennal 1990/1991

2. Projets de recherche

Le développement de la recherche devrait porter sur tous les domaines prioritaires pour la conservation des populations de tortues marines, à savoir notamment:

- enquête sur les plages de nidification
- dynamique des populations, migrations et comportement
- marquage
- écologie, biologie et physiologie.

Pour certains pays, il n'existe guère ou pas du tout d'informations sur les sites de nidification et la taille de la population de tortues marines. Ces pays devraient être encouragés ou aidés en vue d'entreprendre des programmes de recherche.

Coût estimatif: 50.000 dollars E.U./an pour l'exercice biennal 1990/1991

3. Campagnes intégrées d'information

Il convient de s'adresser au grand public et plus spécialement, en fonction des conditions locales, aux groupes cibles suivants:

- la population locale et les touristes dans les aires de ponte;
- les pêcheurs.

En vue de répondre à cet ensemble de priorités:

- l'accent devrait être mis sur l'information délivrée par les médias et en particulier par la télévision;
- la production d'un matériel d'information méditerranéen est jugée utile;
- il conviendrait de mettre l'accent sur des campagnes d'information nationales.

L'ensemble de cette information devrait être consacré à des sujets particuliers tels que les législations existantes, le commerce des carapaces, les repérages de tortues signalés, les repérages de marques, la participation aux campagnes de marquage, etc.).

Coût estimatif: 30.000 dollars E.U./an pour l'exercice biennal 1990/1991

4. Assistance à la création d'un réseau d'aires protégées

Il conviendrait de créer, dans l'ensemble de la Méditerranée, un réseau d'aires protégées marines et côtières couvrant les aires existantes de reproduction, nidification, alimentation, migration et hivernage des tortues marines, en vue d'assurer la survie de l'espèce.

Il conviendrait notamment de préparer de toute urgence un inventaire de tous les sites de nidification situés sur le pourtour de la Méditerranée, afin qu'ils soient englobés dans un réseau d'aires protégées pour les tortues marines. Un tel inventaire devrait inclure les sites connus (protégés ou surveillés) et les sites potentiels, et il devrait être régulièrement revu à la lumière des nouvelles connaissances acquises.

Coût estimatif: 20.000 dollars E.U./an pour l'exercice biennal 1990/1991

5. Stage de formation sur les tortues marines

Des programmes de formation devraient être développés pour les pays ne possédant pas d'experts spécialisés en matière de tortues marines, ou pour les administrateurs d'aires spécialement protégées comportant des plages de ponte pour les tortues.

Coût estimatif: 15.000 dollars E.U./an pour l'exercice biennal 1990/1991

6. Réunion sur les tortues marines

Le statut des tortues marines de Méditerranée et la teneur du Plan d'action pour les tortues marines devraient être revus lorsque nécessaire.

Coût estimatif: Aucune estimation pour l'exercice biennal 1990/1991. Il paraît nécessaire d'attendre que le plan commence à être mis en oeuvre avant de tenir une nouvelle réunion sur le sujet. Dans l'intervalle, les réunions des groupes existants sur les tortues marines pourraient servir à évaluer tout problème qui surgirait et toute réorientation qui s'imposerait.

ACTIVITES	PROPOSITION DE BUDGET (en dollars E.U.)	
	<u>1990</u>	<u>1991</u>
1. Coordination	25.000	25.000
2. Recherche	50.000	50.000
3. Information	30.000	30.000
4. Stage de formation	20.000	20.000
5. Réunion	-	-
TOTAL	140.000	140.000
<u>TOTAL POUR L'EXERCICE BIENNAL 1990-1991</u>		280.000 dollars E.U.

7. Source de financement

1. Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée (budget du CAR/ASP)
2. Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
3. Banque mondiale et autres établissements